

ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SRA GRAND EST en cas de déclaration externe d'un EIGS

L'accompagnement de la SRA Grand Est à l'analyse des EIGS s'adapte au contexte des équipes en termes de méthodes, d'outils et de temps nécessaire, tout en respectant les préconisations de la HAS et de l'ARS Grand Est

1 Premier contact avec le déclarant

Présentation de la SRA Grand Est et des objectifs de la démarche d'accompagnement.
Définition des modalités d'appui en fonction de la problématique.
Envoi par mail de la charte d'engagement pour signature

2

Réalisation de la chronologie des faits et pré-analyse

Échanges en interne avec les responsables, professionnels concernés par l'EIGS.
Possibilité de recueillir le récit du patient / de la personne accompagnée pour compléter l'analyse.
Pré-analyse : identification d'hypothèses de causes immédiates et profondes.

3

Echanges sur la chronologie et organisation de l'analyse

Envoi de cette pré-analyse à la SRA Grand Est et choix d'un temps d'échange.
Avis méthodologique sur la pré-analyse réalisée.
Définition des modalités d'organisation de la réunion d'analyse.

4

Réunion d'analyse

Validation de la chronologie des faits, identification collégiale des causes immédiates et profondes et définition d'actions d'amélioration en lien avec les causes profondes identifiées.

5

Clôture de l'appui

Validation du compte-rendu d'analyse.
Information de la SRA de la saisie du volet 2.
Envoi du questionnaire de satisfaction des appuis.



Pour toute question, je contacte la SRA Grand Est : contact@sragrandest.org ou 03 83 40 85 11